



Compte-rendu du Conseil Municipal du 4 avril 2019

Présents : Alain CUSSEY, Pierre DAUDEY, Marilyne FONTANIER, Isabelle KERN, Fabienne DOLE, Mathieu LINIGER, Jean-Noël VALLET et Simone VALOT.

Absentes excusées : Stéphanie FOURNIER, Aurélie JAVANET et Christine HUMBERTJEAN (*procuration à Simone VALOT*)

Absents : Julien WOITTEQUAND et James BOUVERET

Secrétaire de séance : Simone VALOT.

1. Procès-verbal de la séance du 21 mars 2019 : Le compte-rendu du conseil municipal du 21 mars 2019 est approuvé. Vote : 9 voix Pour.

2. Vote des budgets primitifs 2019

Eau, Assainissement, Bois TVA Lotissement TVA et Commune,
Simone VALOT et Pierre DAUDEY présentent les différents budgets primitifs 2019 : Eau, Assainissement, Bois TVA, Lotissement et commune (*voir tableau récapitulatif ci-annexé*). Tous ces budgets sont adoptés à l'unanimité des présents et des représentés, soit 9 voix Pour.

3. Avenant au bail à ferme de Pascal GRABY : cession à son fils

M. le Maire explique qu'il a reçu de M. Pascal GRABY de Champagne sur Loue, suite à son départ en retraite, une demande de cession de bail au profit de son fils, Adrien GRABY, domicilié 6, Chemin des laminoirs à Champagne sur Loue.

Ce bail concerne les parcelles ZA 26, 27 et 28 d'une surface de 65,90a situées sur la commune de Champagne sur Loue, au lieu-dit la Fenotte, près de la station de pompage. L'avenant consiste à mettre les parcelles à disposition du GAEC GRABY dont Adrien est exploitant. A 9 voix Pour, le Conseil accepte et autorise M. le Maire à signer cet avenant avec Pascal et Adrien GRABY.

4. Modification de l'alimentation en eau potable d'une copropriété : convention

Afin de solutionner le problème de répartition de consommation d'eau entre les deux copropriétaires du 1, rue des Artisans à LIESLE, M. le Maire propose de poser un compteur sur l'installation d'eau de chaque logement. En contrepartie, une convention sera signée pour que la responsabilité du service d'eau et d'assainissement soit maintenue et reste fixée à la limite du domaine public, à la sortie du compteur général. A 9 voix Pour, le Conseil accepte cette solution et autorise le Maire à signer la convention présentée avec les 2 copropriétaires, Mme GOTILLOT et le Couple ROY/HIRN.

5. Question diverses

. Demande de Certificat d'Urbanisme, rue de l'Arborétum : M. le Maire a reçu une demande de Certificat d'urbanisme pour la parcelle E 834 située dans la zone 1AU rue de l'Arborétum. Au PLU, cette zone est définie de la manière suivante : «*Zone non équipée destinée à être urbanisée à court terme sous forme d'opération d'ensemble à vocation dominante d'habitat*». Le service instructeur de la CCCL contacté a indiqué que ce CU pourrait, a priori, être accordé car il semble être conforme à l'article 1AU 2 du PLU qui précise que sont admises les constructions à usage d'habitation dans la mesure où le financement de tous les équipements nécessaires est assuré et sous réserve d'un schéma d'aménagement cohérent ne compromettant pas l'aménagement ultérieur de la zone. Si la réponse définitive du service instructeur était favorable, il serait intéressant de réfléchir à l'aménagement de cette zone, la commune n'ayant plus de terrain à bâtir à proposer.

- . Zéro phyto : cas du cimetière : Pierre DAUDEY et Ludovic LANNEAUX se sont rendus à une journée d'information sur les solutions alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires qui vont être prochainement interdits pour l'entretien des cimetières . Un groupe de travail est constitué pour réfléchir aux solutions adaptées à notre commune.
- . Demande de subvention au club de Rugby d'Arbois : la demande de subvention pour le club de rugby d'Arbois est refusée.

Levée de séance à 22h30

Le Maire